



## Compte-rendu de la Formation Spécialisée du CSAL du 17 juin 2025

La réunion de la formation spécialisée du 17 juin 2025 s'est tenue dans un climat chargé de préoccupations.

Nous avons pris la parole pour dénoncer avec force la désignation du prestataire ALAN dans le cadre de la protection sociale complémentaire. Ce choix, loin d'être anodin, incarne à nos yeux un abandon pur et simple des principes qui fondent le service public à la française : solidarité, égalité d'accès, désintéressement.

Nous avons souligné qu'à force de présenter les agents publics comme une charge, voire un obstacle à l'efficacité, les discours ministériels avaient glissé du mépris à la stratégie : celle de la privatisation à bas bruit. Gel du point d'indice, appels aux prestataires privés, affaiblissement du statut ... le fil est clair, la trame se tend, et l'intention se précise.

Nous avons montré que, faire entrer les logiques de dividendes dans le financement de la protection sociale, c'est condamner les prestations ou aggraver les cotisations. Et nous avons rappelé les échecs concrets des externalisations : gestion du parc automobile par ALD, fiasco de la ToIP, perte de maîtrise sur nos outils quotidiens.

Avant de commencer l'examen des points à l'ordre du jour, le directeur fait une information sur l'incident de Noisiel survenu la semaine précédente. Une canalisation d'eau a explosé et des dégâts sur les machines sont à déplorer. Résultat, l'Intex et la IIA sont très impactés, de même que les applications sur le cloud Nubo. Cela s'est combiné avec un incident SFR qui a perturbé les briques transverses (annuaire, portail).

### **Examen et vote du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) et du PAP (Plan Annuel de Prévention)**

Point d'information compte tenu des nouveaux usages : le fait d'emporter les trotinettes et vélos dans les locaux est toléré pour le moment. En revanche, le chargement des batteries dans les locaux est strictement interdit (risque d'incendie).

Au niveau des engagements de la direction afin de réduire les risques, il est à noter que les risques sonores les plus importants sont mis en priorité sur les sites de Meyzieu (bruit des machines éditiques) et Nevers (bruit de salle blanche). Si nous comprenons cette priorisation, elle ne doit pas masquer les autres problèmes d'environnement sonore bruyant dans les bureaux.

Nous interpellons le directeur sur la réorganisation prochaine du site de Lyon qui va engendrer de nouveaux environnements bruyants avec des plateaux ouverts. Il s'engage à rechercher des crédits, afin de réduire les risques, après le déménagement, et une fois que les problèmes seront clairement identifiés.

Autre point d'engagement, l'environnement thermique qui atteint des sommets à certains endroits, notamment le site de Parlette où on a pu relever jusqu'à 33 degrés. Ces niveaux de température ne permettent pas un travail prolongé et comportent même des dangers.

Nous avons signalé l'existence d'un décret du 27 mai 2025 (Prévention des risques liés aux épisodes de chaleur intense) obligeant l'employeur à prendre des mesures concrètes (hydratation, aménagement des horaires, etc.) afin de traiter les risques de canicule et l'inscrire au DUERP.

Nous constatons qu'une réflexion est menée sur les travaux à effectuer, pose de films solaires notamment. Il reste à financer ces besoins.

Concernant les risques psycho-sociaux (RPS), alors qu'ils font un tiers des lignes du DUERP, nous regrettons qu'une seule action leur soit consacrée au PAP.

Nous avons voté POUR le DUERP et le PAP, compte tenu des engagements qui y figurent. Nous avons toutefois trouvé étrange d'avoir à voter le DUERP alors que ce document a pour vocation d'évoluer tout au long de l'année, en fonction des risques identifiés.

### **Budget Prévisionnel 2025 : l'heure des arbitrages**

Le budget prévisionnel 2025 est en déficit. L'enveloppe mutualisée est épuisée. Et pourtant, les besoins sont criants : formations SST (Salarié Secouriste du Travail), aménagements PMR (Personne à Mobilité Réduite), équipement ATEX (ATmosphère EXplosive), lutte contre la chaleur, etc...

Concernant les formations aux trotinettes électriques, elles n'existent tout simplement pas mais la direction est ouverte à leur financement si un organisme de formation est trouvé.

La CGT a demandé que les priorités soient clairement hiérarchisées. Ainsi nous avons insisté sur le fait de lancer des travaux et des commandes pour les besoins clairement identifiés. Nous sommes en juin et il n'est plus temps de tergiverser sur des montants de plusieurs milliers d'euros sinon on va se retrouver en fin d'année avec des crédits non utilisés.

Nous avons fait remarquer qu'il faut être sensible aux handicaps invisibles (qui n'est pas apparent aux yeux des autres, pas forcément détectable si la personne garde le silence sur ses difficultés, par peur du regard des autres) et prévoir à l'avenir des actions de prévention et de sensibilisation sur le sujet.

Au final, l'objectif est d'appliquer ce qui a été validé en séance, d'instruire ce qui peut l'être pour une prochaine FS et d'apporter les derniers ajustements lors de la prochaine réunion, afin d'utiliser au mieux les crédits qui nous sont attribués.

Nous avons voté POUR ce budget prévisionnel 2025 malgré la réduction régulière des crédits attribués et l'absence au budget de crédits pour les RPS, ce que nous déplorons.

### **Projet de rénovation du site Guichard (ESI de Clermont-Ferrand)**

Le projet avance mais les agents ne doivent pas être les oubliés de cette rénovation énergétique. Nous avons rappelé que le confort thermique, l'accessibilité, la qualité de l'air, sont des conditions de travail et non des options.

Pour les agents de Clermont, nous devons, individuellement et collectivement, faire remonter leurs besoins et ne pas se restreindre. Ce qui est sûr, c'est que, ce que nous ne demandons pas, nous ne l'aurons pas.

### **Examen du Registre Santé et Sécurité au Travail, des accidents du travail et des maladies professionnelles**

L'examen de ces 3 points n'appelle pas de remarque particulière.

## **Dispositif [sign@lfip](mailto:sign@lfip)**

L'outil informatique de remontée des fiches de signalement est encore trop méconnu des agents. Il ne faut pas hésiter à l'utiliser et cocher la case permettant d'en informer les organisations syndicales. La validation du chef de service n'est pas nécessaire pour remplir cette fiche.

## **Suivi des visites de sites**

La Formation Spécialisée du CSAL (Comité Social d'Administration Local) s'est tenue le 17 juin 2025 à Grenoble, notamment pour permettre à ses membres de visiter le nouveau site de l'ESI, après le déménagement intervenu en mai 2025. La peinture est encore fraîche et certains équipements sont attendus avec impatience (rafraîchisseurs pour les locaux).

Un rapport dédié à cette visite sera présenté lors d'une prochaine FS.

On peut toutefois mentionner quelques idées.

Par exemple nous avons proposé que, lors d'un test incendie à venir, un témoin se place dans la salle des serveurs pour vérifier que l'alarme s'entend.

Nous avons également exprimé la demande d'équipements pour le confort des agents : frigos et ventilateurs seraient plus que bienvenus. La direction n'a pas semblé hostile. Nous leur rappellerons.

Vos représentants pour la FS CSAL : Sylvie Marcel, Jean-Eudes Bour, Olivier Deleamar, Assma Boukhris, Michel Celso et Laurent Guiboud Ribaud Blondin.